

LetkoBrosseau

Letko Brosseau Fonds d'actions canadiennes Letko Brosseau Canadian Equity Fund

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

30 JUIN 2026 (NON AUDITÉS)
(en dollars canadiens)

AVIS AUX LECTEURS

Letko, Brosseau & Associés Inc., le gérant du Fonds, nomme des auditeurs indépendants pour procéder à l'audit des états financiers annuels du Fonds et ce, en conformité avec les normes établies par les Comptables Professionnels Agréés du Canada.

Les présents états financiers intermédiaires n'ont pas fait l'objet d'un audit par les auditeurs indépendants.



Table des matières

États de la situation financière	1
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2
États du résultat global	3
Tableaux des flux de trésorerie	4
Inventaire du portefeuille de placements	5
Notes afférentes aux états financiers intermédiaires	8



	30 juin 2026 \$	31 décembre 2025 \$
Actif courant		
Encaisse	1 283 374	484 648
Placements	615 409 826	539 133 614
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	1 526 545	1 322 203
	618 219 745	540 940 465
Passif courant		
Sommes à verser au rachat de parts rachetables	4 741	136 556
Sommes à payer pour l'achat de placements	-	24 629
Charges à payer	29 961	33 496
	34 702	194 681
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	618 185 043	540 745 784

Informations additionnelles

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Séries O	618 095 479	540 745 784
Séries Q	88 549	-
Séries F	1 015	-
	618 185 043	540 745 784
Nombre de parts rachetables en circulation (note 5)		
Séries O	30 111 696	30 082 854
Séries Q	4 317	-
Séries F	49	-
Actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 6)		
Séries O	20,5268 \$	17,9752 \$
Séries Q	20,5110 \$	- \$
Séries F	20,5184 \$	- \$

Approuvé par le conseil d'administration de Letko, Brosseau & Associés Inc., Gérant du Fonds

Daniel Brosseau, administrateur



	30 juin 2026 \$	30 juin 2025 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	540 745 784	375 634 804
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	85 461 214	34 862 333
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission	3 021 759	52 088 113
Réinvestissement des distributions	8 864 232	7 991 132
Rachat	(11 043 692)	(2 036 648)
	842 299	58 042 597
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables (note 6)		
Revenu net de placements	(8 864 254)	(7 991 173)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	618 185 043	460 548 561



	30 juin 2026 \$	30 juin 2025 \$
Revenus de placements		
Revenus nets d'intérêts à des fins de distribution	691 489	495 722
Revenus de dividendes	7 285 479	6 866 158
Revenus nets de prêts de titres (note 9)	30 726	31 208
Gain (perte) de change sur encaisse	(3 074)	(1 312)
Gain net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements	23 088 768	5 417 539
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	54 296 805	22 215 304
	85 390 193	35 024 619
Charges		
Frais de gestion (note 10)	68	-
Honoraires du fiduciaire (note 10)	76 514	40 904
Honoraires professionnels	6 976	6 965
Droits de dépôt	2 104	13 160
Retenues d'impôts (récupérées)	(234 701)	488
Coûts de transactions de portefeuille	78 018	100 769
	(71 021)	162 286
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	85 461 214	34 862 333
Informations additionnelles		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Séries O	85 456 100	34 862 333
Séries Q	5 099	-
Séries F	15	-
	85 461 214	34 862 333
Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 3)		
Séries O	2,8525	1,3202
Séries Q	1,1843	-
Séries F	0,3040	-



	30 juin 2026 \$	30 juin 2025 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	85 461 214	34 862 333
Ajustements ou variations au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) de change sur encaisse	3 074	1 312
Perte nette réalisée (gain net réalisé) à la vente de placements	(23 088 768)	(5 417 539)
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des placements	(54 296 805)	(22 215 304)
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(204 342)	(39 255)
Charges à payer	(3 535)	9 782
Produit tiré de la vente ou à l'échéance de placements	133 622 055	71 628 744
Achats de placements	(132 537 323)	(128 703 444)
	8 955 570	(49 873 371)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	3 021 759	52 088 113
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(11 175 507)	(2 038 962)
Distributions payées en espèces aux porteurs de parts rachetables	(22)	(41)
	(8 153 770)	50 049 110
Variation de l'encaisse	801 800	175 739
Encaisse au début de la période	484 648	33 424
Effet de change sur l'encaisse libellée en devises	(3 074)	(1 312)
Encaisse à la fin de la période	1 283 374	207 851

Informations additionnelles

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :

Intérêts reçus	602 000 \$	475 063 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	7 170 626 \$	6 847 619 \$
Intérêts payés	-	57 \$



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation			
Énergie			
Advantage Energy	332 300	1 439 914	3 426 009
Birchcliff Energy	248 900	806 333	1 540 691
Cenovus Energy	346 395	5 719 102	12 189 640
Enerflex	167 955	1 531 967	5 849 873
Peyto Exploration & Development Corporation	294 300	1 697 363	6 963 138
		11 194 679	29 969 351
Matériaux			
5N Plus	128 160	378 724	5 610 845
Barrick Mining Corporation	237 100	5 649 776	12 364 765
Canfor Corporation	296 325	3 983 293	3 994 461
Cascades	754 425	8 197 948	8 789 051
HudBay Minerals	61 033	324 833	2 043 995
Interfor Corporation	221 250	3 271 812	2 887 313
Ivanhoe Mines	541 600	7 221 249	6 017 176
K92 Mining	120 800	719 732	2 689 008
Lundin Mining Corporation	76 200	503 573	2 633 472
Nutrien	137 190	8 459 918	12 257 927
Teck Resources	54 010	1 404 181	4 562 225
West Fraser Timber Corporation	84 187	5 581 858	8 082 794
Wipak	79 325	3 477 772	3 444 292
		49 174 669	75 377 324
Produits industriels			
Air Canada	702 016	15 718 457	17 367 876
Bombardier	51 365	2 800 547	16 772 727
CAE	235 980	6 369 360	8 379 650
Canadien National	41 250	5 518 974	6 981 563
Finning International	134 455	3 603 626	13 469 702
Magellan Aerospace Corporation	162 000	2 442 275	5 533 920
MULLEN GROUP LTÉE	220 700	3 036 830	4 798 018
Wajax Corporation	86 825	1 366 355	2 680 288
		40 856 424	75 983 744
Consommation discrétionnaire			
Gildan Activewear Inc	57 130	4 336 132	4 177 346
Industries Dorel	170 450	1 629 214	298 288
Linamar Corporation	215 050	12 190 082	21 627 579
Magna International	216 400	14 577 058	20 181 464
Restaurant Brands International	37 400	3 072 044	3 847 338
Société Canadian Tire	72 625	11 038 862	14 187 294
Spin Master Corporation	356 900	8 344 589	7 273 622
		55 187 981	71 592 931
Consommation courante			
Aliments Maple Leaf	339 734	7 609 640	10 365 284
Canada Packers	67 946	1 023 943	1 301 166

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation (suite)			
Consommation courante (suite)			
George Weston	114 780	3 776 141	11 684 604
High Liner Foods	109 350	1 132 769	1 612 913
Lassonde Industries	2 500	315 938	537 475
Rogers Sugar	395 600	2 228 278	2 701 948
Saputo	308 600	8 489 136	12 677 288
		24 575 845	40 880 678
Soins de santé			
Profound Medical Corporation	45 600	501 449	430 008
Services financiers			
Banque Canadienne Impériale de Commerce	95 500	5 443 453	15 597 060
Banque de la Nouvelle-Écosse	207 275	14 958 495	25 550 789
Banque de Montréal	87 870	8 970 858	22 026 373
Banque Royale du Canada	81 150	8 806 747	23 832 132
Banque Toronto-Dominion	149 875	11 292 883	25 844 445
Financière Sun Life	155 600	8 732 971	17 326 060
Power Corporation du Canada	240 000	6 717 204	21 220 800
Société Financière Manuvie	316 200	7 762 796	18 187 824
		72 685 407	169 585 483
Immobilier			
Allied Properties Real Estate Investment Trust	290 700	3 507 166	2 863 395
Killam Apartment Real Estate Investment Trust	180 200	3 411 827	3 342 710
Morguard Corporation	35 400	6 248 540	4 404 822
		13 167 533	10 610 927
Technologie			
Constellation Software	1 745	4 389 615	4 659 150
Open Text Corporation	556 297	19 951 961	17 462 163
		24 341 576	22 121 313
Services de communication			
BCE	430 436	17 791 638	13 149 820
Cogeco Communications	116 985	7 714 816	7 412 170
Québecor	193 375	5 919 983	13 089 554
Rogers Communications	398 450	20 709 299	18 384 483
Telus Corporation	595 550	12 892 080	8 933 250
		65 027 816	60 969 277
Services à la collectivité			
Superior Plus Corporation	1 071 925	7 351 887	8 371 734
Total des titres de participation		364 065 266	565 892 770

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	Valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de marché monétaire			
Bons du Trésor de l'Alberta 2026-07-28	1 460 000	1 451 561	1 451 561
Bons du Trésor de l'Ontario 2026-08-12	1 925 000	1 914 008	1 914 008
Bons du Trésor de Terre-Neuve-et-Labrador 2026-07-30	3 165 000	3 146 770	3 146 770
Bons du Trésor du Manitoba 2026-08-26	2 915 000	2 898 355	2 898 355
2026-09-02	1 210 000	1 203 115	1 203 115
Bons du Trésor du Québec 2026-07-17	11 825 000	11 756 415	11 756 415
2026-07-31	335 000	333 151	333 151
2026-08-07	1 465 000	1 458 202	1 458 202
2026-08-14	985 000	979 533	979 533
2026-08-21	1 840 000	1 829 714	1 829 714
2026-08-28	905 000	900 004	900 004
2026-09-04	705 000	700 946	700 946
2026-09-18	2 925 000	2 908 572	2 908 572
Province de la Colombie-Britannique, billets 2026-07-21	2 150 000	2 134 692	2 134 692
2026-08-07	7 110 000	7 055 253	7 055 253
2026-08-24	3 860 000	3 834 447	3 834 447
2026-09-17	1 305 000	1 296 230	1 296 230
Province de l'Alberta, billets 2026-07-17	3 745 000	3 716 088	3 716 088
Total des titres de marché monétaire		49 517 056	49 517 056
Coûts de transaction de portefeuille inclus dans le coût des titres		(355 271)	
Total des placements		413 227 051	615 409 826



1. Établissement du fonds

Letko Brosseau Fonds d'actions canadiennes / Letko Brosseau Canadian Equity Fund (le « Fonds ») est un Organisme de Placement Collectif (« OPC ») à capital variable constitué par une convention de fiducie établie le 30 novembre 2004 et ses amendements connexes, et régie par les lois de la province de l'Ontario. Son siège social est situé au 155 Wellington Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5V 3L3.

La convention de fiducie désigne Fiducie RBC Services aux investisseurs en tant que fiduciaire du Fonds, gardien de valeurs et agent chargé de la tenue des registres (le « Fiduciaire ») et Letko, Brosseau & Associés Inc. en tant que gérant du Fonds (le « Gérant »).

2. Base de présentation

Les états financiers, dont la monnaie fonctionnelle et de présentation est le dollar canadien, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, connues sous l'abréviation et ci-après nommées « Normes IFRS de comptabilité » publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), ainsi qu'à la norme comptable internationale (« IAS ») 34 : information financière intermédiaire, et sont conformes aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM »).

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du Gérant le 14 août 2026.

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Classification

Le Fonds classe ses actifs financiers en fonction du modèle économique du Fonds en ce qui a trait à la gestion des actifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels s'y rattachant. En s'appuyant sur l'objectif du Fonds de générer une croissance du capital à long terme, et sur la gestion et l'évaluation du rendement du portefeuille sur la base de la juste valeur, le Fonds applique le modèle économique exigeant que son portefeuille, qui inclut les placements, soit classé à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les autres actifs et passifs financiers présentés dans les états de la situation financière sont des actifs financiers et des passifs financiers et sont classés au coût amorti. Les parts rachetables sont classées comme passifs financiers, car elles comportent une obligation contractuelle pour le Fonds de les racheter contre des espèces ou un autre actif financier à la demande du détenteur de parts. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évalué à la valeur liquidative, comme décrit à la note 6.

Comptabilisation et évaluation

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les achats et ventes de placements sont comptabilisés à la date de transaction. Subséquemment à la comptabilisation initiale, les placements sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes découlant des variations de la juste valeur sont constatés aux états du résultat global. Les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la date à laquelle ils sont créés et ils sont subséquemment évalués au coût amorti.

Les coûts de transactions de portefeuille engagés par le Fonds lors de l'achat et de la vente des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.



3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Juste valeur

La juste valeur des placements du Fonds négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant le cours de clôture des marchés à la date des états financiers. Selon le cas, le cours de clôture est obtenu d'une bourse accréditée où le titre correspondant est le plus négocié ou de courtiers en valeurs mobilières indépendants et reconnus. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'intervalle entre le cours acheteur et le cours vendeur à la date des états financiers, le Gérant et le Fiduciaire déterminent le prix, compris dans cet intervalle, qui est le plus représentatif de la juste valeur, en tenant compte des faits et circonstances applicables. Les parts de fonds d'investissement détenues par le Fonds qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs sont évaluées à la juste valeur sur la base de leur valeur liquidative telle que déterminée par leur fiduciaire.

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer les placements sont identiques à celles utilisées pour déterminer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Des informations sur le niveau de fiabilité de l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers sont présentées à la note 13. Le transfert d'un actif financier d'un niveau à un autre est effectué au moment où surviennent les événements ou circonstances le justifiant.

Dépréciation d'actifs financiers

Le Fonds comptabilise une provision pour pertes attendues sur les actifs financiers évalués au coût amorti. Le Fonds applique l'approche simplifiée pour provisionner les pertes attendues prescrite par la norme IFRS 9, qui exige l'utilisation d'une provision pour pertes attendues sur la durée de vie de tous les actifs évalués au coût amorti. Les pertes de valeur sur les actifs financiers évalués au coût amorti, le cas échéant, sont comptabilisées dans les états du résultat global.

Constatation des revenus

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les revenus d'intérêts à des fins de distribution sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Le Fonds n'amortit pas les primes payées et escomptes reçus à l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro qui sont amorties selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende et les distributions sur les parts de fonds d'investissement sont comptabilisées à la date ex-distribution. Les revenus de prêts de titres sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements sont comptabilisés à la date de transaction et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

Les transactions en devises sont converties en dollars canadiens au cours de change en vigueur aux dates de transactions. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date des états financiers. Les écarts de conversion des devises sont constatés aux états du résultat global.

Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

Cette variation, présentée aux états du résultat global, représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sur le nombre moyen de parts rachetables en circulation pendant la période.



3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations, jugements et hypothèses

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité exige du Gérant qu'il exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables, procède à des estimations et établisse des hypothèses concernant les événements futurs. Le paragraphe suivant présente une analyse des jugements et estimations comptables les plus significatifs établis par le Gérant aux fins de la préparation des états financiers.

Entité d'investissement

Le Gérant a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement conformément à IFRS 10, États financiers consolidés. Par conséquent, dans l'éventualité où le Fonds détiendrait un placement dans une filiale, le Fonds comptabiliserait ce placement à la juste valeur par le biais du résultat net.

Classement des parts rachetables

Le Gérant a déterminé que les parts rachetables du Fonds doivent être classées comme passifs, étant donné que les conditions de classification en capitaux propres conformément à la norme IAS 32, Instruments financiers : présentation, ne sont pas remplies.

4. Normes comptables futures

IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers

L'IASB a publié le 9 avril 2024 la norme IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers, qui remplacera IAS 1, Présentation des états financiers. Cette nouvelle norme, en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2027, vise à améliorer la comparabilité et la transparence des états financiers en introduisant un état du résultat global plus structuré. Le Gérant évalue présentement les implications de l'IFRS 18 et son impact sur les états financiers et les informations à fournir du Fonds.

5. Parts rachetables en circulation

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de séries de parts, chaque série comprenant un nombre illimité de parts sans valeur nominale. Chaque part du Fonds confère à son porteur un droit de vote et de participation et est rachetable au gré du porteur à sa valeur liquidative.

Avant le 5 mars 2026, le Fonds offrait des parts des séries suivantes pour émission:

Série I	Disponible pour les investisseurs qualifiés à la discrétion du Gérant.
Série F	Disponible pour les investisseurs qualifiés qui ne sont pas admissibles à l'achat de parts de la série I.

Le 5 mars 2026, le Fonds a créé des nouvelles séries de parts « A », « F » et « I » pour être offertes au public aux termes du Prospectus simplifié et, conséquemment, a changé la dénomination des séries de parts « F » et « I » existantes afin qu'elles deviennent les séries de parts « Q » et « O » respectivement.

Le 15 mai 2026, le Prospectus simplifié a été approuvé par les autorités réglementaires à la suite de quoi les séries de parts « A », « F » et « I » sont devenues autorisées pour émission.



5. Parts rachetables en circulation (suite)

Conséquemment, par suite du changement de dénomination et de la création des nouvelles séries, le Fonds offre des parts des séries suivantes pour émission :

Série O	Disponible pour les investisseurs qualifiés à la discrétion du Gérant.
Série Q	Disponible pour les investisseurs qualifiés qui ne sont pas admissibles à l'achat de parts de la série O.
Série A	Disponible pour les investisseurs par l'entremise de courtiers dûment inscrits et autorisés.
Série I	Disponible pour les investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès de leur courtier au cas par cas, à la discrétion du Gérant.
Série F	Disponible pour les investisseurs qui ont un compte à honoraires ou un compte intégré avec leur courtier et pour lesquels le courtier a conclu une entente particulière avec le Gérant.

Au cours de la période close le 30 juin 2026 et de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les opérations sur les parts rachetables se présentent comme suit :

	30 juin 2026		
	Série O	Série Q	Série F
Nombre de parts rachetables en circulation au début de la période	30 082 854	-	-
Nombre de parts rachetables émises et rachetées au cours de la période			
Émises au comptant et autres contreparties	151 039	4 301	49
Émises au réinvestissement des distributions	463 981	16	-
Rachetées	(586 178)	-	-
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de la période	30 111 696	4 317	49

	31 décembre 2025	
	Série O	
Nombre de parts rachetables en circulation au début de l'exercice	25 927 480	
Nombre de parts rachetables émises et rachetées au cours de l'exercice		
Émises au comptant et autres contreparties	4 378 514	
Émises au réinvestissement des distributions	1 544 301	
Rachetées	(1 767 441)	
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de l'exercice	30 082 854	

6. Évaluation des parts rachetables et distributions

La valeur liquidative de chaque série de part est déterminée en divisant la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série de part par son nombre de parts rachetables en circulation à la fin de chaque date d'évaluation.

Les revenus de dividendes, d'intérêts et de prêts de titres, nets des charges du Fonds, sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. À la fin de chaque mois, les revenus reçus, nets des charges payées, sont distribués et réinvestis sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces. Les gains ou pertes réalisés à la vente de placements sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les gains, net des pertes, sont distribués et réinvestis à la fin de l'année d'imposition sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces. À la demande du Gérant, des distributions additionnelles de revenus et de gains peuvent survenir à d'autres moments durant l'année fiscale dans des circonstances exceptionnelles.



7. Gestion du capital

Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises et en circulation. Conformément à la mission du Fonds, la quasi-totalité de son capital est investie en placements. Les informations sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital du Fonds sont décrites à la note 12. Le Fonds n'est soumis à aucune exigence externe en matière de gestion de son capital.

8. Opérations entre parties liées

Le tableau ci-dessous résume les opérations conclues au cours de la période entre le Fonds et des parties qui lui sont liées. Les parties liées représentent le Gérant, les fonds d'investissement et les sociétés en commandite gérés par celui-ci, les administrateurs du Gérant, des sociétés contrôlées par les administrateurs du Gérant, des membres de la famille de ces administrateurs ainsi qu'un régime de participation différée aux bénéfices des employés du Gérant.

	Gérant	Autres parties liées
30 juin 2026	\$	\$
Parts rachetables émises et rachetées		
Émises au comptant et autres contreparties	1 000	14 460 840
Émises au réinvestissement des distributions	910 751	535 528
Rachetées	(14 460 840)	-
	(13 549 089)	14 996 368

	Gérant	Autres parties liées
30 juin 2025	\$	\$
Parts rachetables émises et rachetées		
Émises au comptant et autres contreparties	50 000 000	-
Émises au réinvestissement des distributions	168 843	378 859
Rachetées	-	-
	50 168 843	378 859

Du montant de 50 000 000 \$ émis au Gérant, 25 000 000 \$ était préalablement investi dans le Fonds d'actions Letko Brosseau et 25 000 000 \$ dans le Fonds Letko Brosseau d'actions mondiales tous pays. Ce rééquilibrage a été complété en conformité avec la politique de placement du Gérant.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités du Fonds et ont été effectuées à la valeur liquidative à la date des opérations.

Au 30 juin, la juste valeur totale des parts du Fonds détenues par des parties liées se présente comme suit :

	2026	2025
	\$	\$
Gérant	57 669 985	52 924 932
Autres parties liées	43 577 380	19 743 552
	101 247 365	72 668 484



9. Revenus nets de prêts de titres

Le Fonds participe à un programme de prêt de titres avec le Fiduciaire. Les opérations de prêt de titres consistent en un prêt temporaire de titres à des emprunteurs qui fournissent des garanties et s'engagent à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Selon les modalités du programme, le Fonds reçoit des garanties représentant au minimum 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Les garanties sont principalement composées de titres de créance ayant une cote de crédit élevée. La juste valeur des titres prêtés est déterminée conformément aux pratiques courantes de marché et des garanties additionnelles sont exigées si nécessaire.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur totale des titres prêtés et des garanties détenues pour les opérations de prêt de titres au 30 juin. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans les états de la situation financière.

	2026 \$	2025 \$
Juste valeur totale des titres prêtés	23 879 236	118 943 233
Valeur totale des garanties	24 356 827	121 322 235

Les revenus de prêts de titres aux états du résultat global sont présentés nets des frais sur prêt de titres auxquels le Fiduciaire du Fonds a droit, conformément aux termes du programme. Pour les périodes terminées le 30 juin, les revenus de prêts de titres se détaillent comme suit :

	2026 \$	2025 \$
Revenus bruts de prêts de titres	51 210	52 014
Charges de prêts de titres	(20 484)	(20 806)
Revenus nets de prêts de titres	30 726	31 208
Charges de prêts de titres en % des revenus bruts de prêts de titres	40,0 %	40,0 %

10. Honoraires

Le Fiduciaire reçoit des honoraires calculés selon une entente intervenue entre lui et le Gérant.

Les honoraires de gestion du Gérant sont facturés directement aux porteurs de parts de la série O et I.

Le Gérant facture au Fonds des honoraires de gestion équivalant à 0,60 % par année de la valeur liquidative de la série Q, F et A payables trimestriellement à terme échu.

Les frais de commission de suivi sont imputés aux parts de série A à raison de 1,25 % par année de la valeur liquidative, et sont payables trimestriellement à terme échu.



11. Impôts sur le revenu

Aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, le Fonds est assujéti en tant que fiducie de fonds communs et a fait le choix de clore son année d'imposition le 15 décembre. Le Fonds est imposé sur ses revenus reçus et non distribués aux porteurs de parts. Le Fonds distribue aux porteurs de parts ses revenus de dividendes, d'intérêts et de prêts de titres, nets des charges, et une portion suffisante de ses gains en capital nets réalisés pour éliminer l'impôt sur le revenu.

12. Risques associés aux instruments financiers

Gestion du risque - Analyse

Le Fonds a pour objectif de générer une appréciation du capital par la création d'un portefeuille bien diversifié composé de titres de sociétés cotées en bourse principalement exposées au Canada, diversifié entre les régions économiques, les secteurs et les sociétés. Le Gérant surveille régulièrement la pondération relative des différents titres de participation et des secteurs, et tient également compte de la capitalisation boursière et de la liquidité de chaque titre.

Risque de crédit

Le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé correspond au total de la juste valeur des titres d'emprunt compris dans les placements, ainsi que des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir présentés aux états de la situation financière. La juste valeur de ces instruments financiers tient compte de la solvabilité de l'émetteur et représente donc le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé.

Le risque de crédit associé aux titres de marché monétaire détenus par le Fonds est négligeable compte tenu de leur échéance à court terme.

Le risque de crédit associé aux opérations de prêt de titres est considéré comme minime étant donné la nature et la valeur des garanties détenues par le Fonds dans le cadre de ces opérations.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque d'inexécution est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Le risque de crédit afférent aux autres actifs financiers est considéré négligeable.

Risque de liquidité

Les parts émises par le Fonds sont rachetables au gré du porteur, exposant ainsi le Fonds au risque de liquidité. Le risque de liquidité est minimisé puisque la majorité des actifs du Fonds est constituée de placements négociés en bourse ou dans un marché organisé, qui peuvent être facilement liquidés. Le paiement des rachats de parts peut également se faire sous forme de titres à la discrétion du Gérant.

Tous les autres passifs financiers ont une échéance inférieure à douze mois. Le Fonds maintient un niveau de trésorerie que le Gérant du Fonds trouve suffisant afin de maintenir les liquidités nécessaires.

Risques de marché

Pour fins d'information sur les risques de marché, les normes IFRS de comptabilité requièrent la présentation d'une analyse de sensibilité montrant l'impact de changements raisonnablement possibles dans les variables de risque pertinentes sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts.



12. Risques associés aux instruments financiers (suite)

Risques de marché (suite)

De l'avis du Gérant, cette analyse de sensibilité démontrant l'impact de variations dans le marché sur la valeur des instruments financiers est basée sur la prémisse hautement improbable que toutes les autres variables demeurent constantes. De plus, considérant la pluralité des interrelations entre les diverses composantes du risque de marché, le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes. Conséquemment, en pratique, les résultats réels pourraient différer des analyses de sensibilité présentées ci-après et les écarts pourraient être significatifs.

Risque de prix

Compte tenu de l'incertitude concernant les prix futurs des investissements, le Fonds est exposé au risque inhérent lié aux fluctuations du cours du marché. Conséquemment, le risque maximal auquel le Fonds est exposé correspond à la juste valeur de ses placements.

Les meilleures estimations du Gérant quant à l'impact, à la hausse ou à la baisse, sur la valeur des placements et de l'actif net du Fonds découlant des changements probables à l'égard des indices de référence, toutes autres variables étant égales par ailleurs, s'établissent approximativement comme suit :

Indices de référence	Variation en %	30 juin 2026 Impact \$	31 décembre 2025 Impact \$
Indice de rendement total des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada	0,25	123 000	120 000
Indice de rendement total plafonné composé S&P/TSX	3,00	16 983 000	14 715 000

Risque de change

Le Fonds n'est pas exposé au risque de change étant donné qu'il ne détient aucun placement dans des titres libellés en devises.

Risque de taux d'intérêt

Les fluctuations de taux d'intérêt n'ont aucun effet significatif sur la valeur des titres de marché monétaire étant donné leur échéance à court terme.

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt relativement à ses titres de participation puisque leur valeur est tributaire des taux utilisés dans l'actualisation des dividendes futurs ainsi que par l'effet général qu'ont les taux d'intérêt sur l'économie, la disponibilité du crédit et la profitabilité des sociétés. Le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes.

13. Informations sur la juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont catégorisés selon une hiérarchie comportant trois niveaux, reflétant la fiabilité des données utilisées pour établir les évaluations à la juste valeur.

- Niveau 1 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée sur la base de prix cotés sur des marchés actifs;
- Niveau 2 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation basés sur des données de marché qui sont observables;
- Niveau 3 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation qui ne sont pas basés sur des données de marché observables.



13. Informations sur la juste valeur des instruments financiers (suite)

Les placements détenus par le Fonds et présentés à la juste valeur sont classés comme suit :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
30 juin 2026				
Titres de participation	565 892 770	-	-	565 892 770
Titres de marché monétaire	-	49 517 056	-	49 517 056
	565 892 770	49 517 056	-	615 409 826
31 décembre 2025				
Titres de participation	490 985 470	-	-	490 985 470
Titres de marché monétaire	-	48 148 144	-	48 148 144
	490 985 470	48 148 144	-	539 133 614

La classification des titres de marché monétaire a été ajustée afin de classer ces instruments financiers au niveau 2 plutôt qu'au niveau 1. Les chiffres comparatifs ont été ajustés en conséquence.

Au cours des périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025, aucun autre transfert n'a été effectué entre les niveaux.

La valeur comptable des instruments financiers non comptabilisés par le biais du résultat net se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur échéance à court terme.

14. Reclassement

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés au tableau des flux de trésorerie afin de refléter la présentation adoptée au cours de la période actuelle. Les sommes à recevoir et à payer au 30 juin 2025 pour les activités de placements et les activités liées aux parts rachetables ont été reclassées à l'encontre des postes reflétant les mouvements de trésorerie. L'effet net sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et aux activités de financement est non significatif.

Par ailleurs, les gains et pertes non réalisés sur les effets de change classés dans l'effet de change sur l'encaisse libellé en devises ont été reclassés à l'encontre du produit tiré de la vente ou à l'échéance de placements.